



CALCUL DE LA PERTE NETTE CUMULATIVE SUR PLACEMENTS (PNCP) AU 31 DÉCEMBRE 2005

- Utilisez ce formulaire si vous avez des **revenus de placements** ou des **frais de placements** pour 2005.
- Votre PNCP réduit votre plafond des gains cumulatifs pour l'année et peut modifier le montant admissible de votre déduction pour gains en capital.
- Même si vous ne demandez pas de déduction pour gains en capital en 2005 vous devriez quand même remplir ce formulaire si vous avez eu des revenus ou des frais de placements en 2005.
- Vous pourriez avoir besoin de ces renseignements pour une année future, étant donné que la PNCP représente un total cumulatif. Conservez un exemplaire de ce formulaire dans vos dossiers et joignez-en un à votre déclaration.
- Si vous désirez plus de renseignements, communiquez avec nous en composant le **1 800 959-7383**.

Remarque : Si, en 2005, vous avez réalisé des gains en capital autres que ceux résultant de la vente de biens agricoles admissibles ou d'actions admissibles de petite entreprise, remplissez d'abord le tableau A, au verso, pour déterminer si vous devez inclure des revenus de placements supplémentaires dans le calcul de la PNCP.

Partie 1 – Frais de placements demandés dans votre déclaration de 2005

Frais financiers et frais d'intérêts (ligne 221)	_____	1	
Pertes nettes de location (ligne 126)	+	_____	2
Pertes comme associé commanditaire ou associé passif (ligne 122), sauf les pertes en capital déductibles	+	_____	3
Pertes d'autres années après 1985 comme associé commanditaire (ligne 251)	+	_____	4
50 % des frais d'exploration et d'aménagement (ligne 224)	+	_____	5
Tous les autres frais de placements, demandés en 2005, engagés en vue de tirer un revenu de biens (voir la liste ci-dessous des autres frais de placements)	6808 +	_____	6
Frais de placements supplémentaires : si vous n'avez pas rempli le tableau A au verso de ce formulaire, inscrivez « 0 ». Autrement, inscrivez le montant le moins élevé : ligne 15 du tableau A ou ligne 253 de votre déclaration	+	_____	7
Total des frais de placements demandés pour 2005 (total des lignes 1 à 7)	=	_____	▶ _____ A

Partie 2 – Revenus de placements déclarés dans votre déclaration de 2005

Revenus de placements (lignes 120 et 121)	_____	8	
Revenus nets de location, y compris la récupération de la déduction pour amortissement (ligne 126)	+	_____	9
Revenus nets que vous avez gagnés comme associé commanditaire ou associé passif (ligne 122), sauf les gains en capital imposables	+	_____	10
Tout autre revenu de biens déclaré pour 2005 (voir la liste ci-dessous des autres revenus de placements) incluant les versements de rente imposables selon l'alinéa 56(1)d) moins la partie représentant le capital déduit selon l'alinéa 60a)	6810 +	_____	11
50 % de la récupération des frais d'exploration et d'aménagement (ligne 130)	6811 +	_____	12
Revenus de placements supplémentaires : si vous n'avez pas rempli le tableau A au verso de ce formulaire, inscrivez « 0 ». Autrement, inscrivez le montant de la ligne 15 du tableau A	+	_____	13
Total des revenus de placements déclarés pour 2005 (total des lignes 8 à 13)	=	_____	▶ _____ B

Autres frais de placements

Incluez : • les remboursements de paiements incitatifs • les remboursements d'intérêts sur remboursements • la partie irrécouvrable du produit de disposition des biens amortissables, sauf les voitures de tourisme de plus de 30 000 \$ • tout montant déductible selon le paragraphe 20(5) pour la vente d'un contrat de vente ou d'une hypothèque compris dans un produit de disposition d'une année précédente • l'impôt étranger sur le revenu ne provenant pas d'une entreprise en vertu des paragraphes 20(11) et 20(12) • les primes d'assurance-vie déduites du revenu de biens locatifs • la déduction pour amortissement demandée pour des films et des bandes magnétoscopiques portant visa • les pertes d'agriculture demandées comme associé commanditaire ou associé passif.

N'incluez pas : • les frais que vous avez engagés en vue de gagner un revenu d'entreprise • les remboursements d'un emprunt par un actionnaire déduits selon l'alinéa 20(1)j) • les intérêts versés sur l'argent emprunté pour : i) acquérir un contrat de rente à versements invariables; ii) cotiser à un régime enregistré d'épargne-retraite; iii) cotiser à un régime de pension agréé; iv) cotiser à un régime de participation différée aux bénéfices.

Autres revenus de placements

Incluez : • les produits d'assurance relatifs aux biens amortissables qui font l'objet d'une récupération de la déduction pour amortissement (sauf les montants déjà compris à la ligne 9) • les subventions à l'isolation thermique des maisons ou à la conversion énergétique visées par l'alinéa 12(1)u) • les paiements reçus à titre d'incitation ou de remboursement • les revenus tirés de l'attribution de biens à des actionnaires • les autres revenus reçus d'une fiducie • les revenus d'agriculture gagnés comme associé commanditaire ou associé passif • les pertes en capital comprises dans les pertes d'autres années après 1985 d'une société en commandite • les montants retirés du second fonds du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN).

N'incluez pas : • les montants qui se rapportent au revenu d'entreprise • les versements reçus en vertu d'un contrat de rente à versements invariables • les versements reçus de contrats de rente acquis dans le cadre de régimes de participation différée aux bénéfices • la dette d'un actionnaire incluse dans le revenu selon le paragraphe 15(2).

N'inscrivez rien ici

6813

Partie 3 – Perte nette cumulative sur placements (PNCP)

Total des frais de placements demandés pour 2005 (ligne A de la partie 1)	_____	14	
Total des frais de placements demandés pour les années précédentes (après 1987) : Inscrivez le montant de la ligne 16 de la partie 3 de votre formulaire T936 de 2004. Si vous n'avez pas rempli un formulaire T936 pour 2004, lisez la remarque 1 ci-dessous	+	_____	15
Frais de placements cumulatifs (total des lignes 14 et 15)	=	_____	16
Total des revenus de placements déclarés pour 2005 (ligne B de la partie 2)	_____	17	
Total des revenus de placements déclarés pour les années précédentes (après 1987) : Inscrivez le montant de la ligne 19 de la partie 3 de votre formulaire T936 de 2004. Si vous n'avez pas rempli un formulaire T936 pour 2004, lisez la remarque 2 ci-dessous	+	_____	18
Revenus de placements cumulatifs (total des lignes 17 et 18)	=	_____	19
Perte nette cumulative sur placements (PNCP) au 31 décembre 2005 (ligne 16 moins ligne 19; si négatif, inscrivez « 0 »)	=	_____	C

Si vous demandez une déduction pour gains en capital dans votre déclaration de 2005, inscrivez le montant de la ligne C à la ligne 28 du formulaire T657 pour 2005.

Remarques

- Pour calculer le **total de vos frais de placements des années précédentes**, remplissez la partie 1 du formulaire T936 pour chacune des années 1988 à 2004 où vous aviez des frais de placements (ne remplissez pas la ligne 7 pour les années 1988 à 1991). Additionnez les montants de la ligne A et inscrivez le total à la ligne 15 ci-dessus.
- Pour calculer le **total de vos revenus de placements des années précédentes**, remplissez la partie 2 du formulaire T936 pour chacune des années 1988 à 2004 où vous aviez gagné un revenu de placements (ne remplissez pas la ligne 13 pour les années 1988 à 1991). Additionnez les montants de la ligne B et inscrivez le total à la ligne 18 ci-dessus.

Tableau A

Inscrivez le montant de la ligne 199 de l'annexe 3 (si le montant est négatif, inscrivez-le entre parenthèses)	_____	1	
Inscrivez le montant de la ligne 173 de l'annexe 3	+	_____	2
Ligne 1 plus ligne 2 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »). Si le montant indiqué sur cette ligne est zéro, ne remplissez pas les lignes 4 à 14 et inscrivez « 0 » à la ligne 15	=	_____	3
Inscrivez le montant de la ligne 1 ci-dessus (si le montant est négatif, inscrivez « 0 »)	_____	4	
Inscrivez le total des montants des lignes 107, 110 et 124 de l'annexe 3 (si le montant est négatif, inscrivez-le entre parenthèses)	_____	5	
Si vous avez déclaré un montant à la ligne 192 de l'annexe 3, inscrivez le total des montants aux lignes 6683 et 6690 du formulaire T2017. Autrement, inscrivez le montant de la ligne 5 à la ligne 7	+	_____	6
Ligne 5 plus ligne 6 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »)	=	_____	7
Inscrivez la moitié du montant de la ligne 7	_____	8	
Ligne 4 moins ligne 8 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »). Si le montant indiqué sur cette ligne est zéro, ne remplissez pas les lignes 10 à 14 et inscrivez « 0 » à la ligne 15	=	_____	9
Total des gains en capital nets imposables mais non admissibles (le moins élevé des montants aux lignes 3 ou 9). Si le montant inclut des gains inscrits sur un feuillet T3, remplissez les lignes 11 à 13 ci-dessous. Autrement, inscrivez « 0 » à la ligne 14	_____	10	
Inscrivez le montant de la case 21 de tous vos feuillets T3 de 2005	_____	11	
Inscrivez le montant de la case 30 de tous vos feuillets T3 de 2005	-	_____	12
Ligne 11 moins ligne 12	5365 =	_____	13
Inscrivez la moitié du montant de la ligne 13	_____	14	
Revenus de placements supplémentaires (ligne 10 moins ligne 14; si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »)	=	_____	15